

Les sections syndicales FO et SNES
Lycée Jean-Jaurès
1 rue Dombasle
93100 Montreuil

Objet : conditions de la rentrée au lycée

A Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil

S/c Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur
Académique des Services de l'Education Nationale
S/c Monsieur le Proviseur

Montreuil le 5 septembre 2014

Copies:

- Envoi direct ;
- Sections syndicales départementales et académiques ;
- Conseil local de la FCPE.

Madame la Rectrice,

M. le Proviseur et les professeurs principaux nous ont informé ce jour sur les conditions de la rentrée dans notre établissement :

- l'équivalent de plus de **quatre postes non pourvus** à ce jour en mathématiques, en espagnol, en physique, en Assistant manager ;

- **l'assèchement des fonds propres** de l'établissement en raison de la création d'une première S indispensable au vu des effectifs ;

- de graves dysfonctionnements dus au nombre d'élèves par classe : 21 pour les TP en TS spécialité physique : **35/35/32** (et 35 en mathématiques pour cette dernière classe) **en première ES**, soit 102 élèves en tout, alors qu'on nous en annonçait 64 en juin ! Et encore, selon notre chef d'établissement, on refuse du monde ! Des classes à 35 qui ne sont presque jamais dédoublées vous le savez, c'est : l'impossibilité de bouger dans les salles, parfois de placer tous les élèves assis; des conditions de travail dégradées pour nous, des conditions d'études pénibles pour les lycéens, dont beaucoup sont passés dans cette classe générale de manière extrêmement juste.

Ce seuil atteint, on peut craindre toutes les surenchères, dans toutes les classes. Dès à présent l'émotion est vive en salle des professeurs devant un gonflement inédit des effectifs auquel l'établissement ne peut évidemment faire face sur ses fonds propres.

Aussi, nous nous tournons vers vous et sollicitons, d'urgence, un entretien auprès de vos services pour :

- 1. créer la classe de 1e ES qui manque à notre établissement ;**
- 2. dédoubler la TS spécialité physique en TP ;**
- 3. abonder les fonds propres de l'établissement ;**
- 4. pourvoir les postes encore vacants.**

Il ne s'agit ni de luxe, ni de confort : simplement de maintenir les très précaires conditions de travail et d'études actuelles. Aussi, afin d'obtenir satisfaction sur ces revendications, la question de la grève, sachez-le, se pose dès à présent aux personnels réunis en Assemblée générale.

Soyez certaine, Madame la Rectrice, qu'à votre diligence à répondre à leurs demandes de simple bon sens, ils jugeront de l'attention que vos services accordent aux personnels de votre Académie et à la réussite des élèves qu'ils ont en charge.

Dans cette attente,

Nous vous prions, Madame la Rectrice, d'agréer l'expression de notre entier dévouement.

Pour le SNES : Martine Clodoré

Pour Force Ouvrière : Alain Gluckstein